



Rapport RSE 2025

**La responsabilité sociale au
cœur de notre stratégie**



SACVL
LA VILLE ÉQUILBRÉE



Lyon, vue depuis le Fort de Vaise - Lyon 9^{ème}

ÉDITO

En 2024, nous affirmons notre ambition : devenir une société à mission. Cette année, cette ambition est devenue réalité.

Notre engagement pour une responsabilité sociétale forte se déploie désormais dans un cadre plus structurant, plus exigeant, mais aussi porteur de sens. En inscrivant dans nos statuts notre raison d'être — **“ Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les acteurs lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain ”**, nous franchissons une nouvelle étape dans notre transformation.

Ce passage en société à mission n'est pas une finalité. Il est le prolongement naturel de plus de dix ans d'engagements concrets, au service de la Ville de Lyon, de son écosystème et bien sur de nos locataires. Il donne à notre action une boussole claire : celle d'un logement accessible à toutes et tous, d'une ville inclusive, sobre et résiliente.

Ce rapport RSE présente nos réalisations dans le cadre des neuf objectifs que nous nous sommes fixés pour la période 2022-2024. En 2025, vous le verrez en fin de document, ces engagements se prolongent et se renforcent grâce à la construction notre référentiel de société à mission.

Nous poursuivons ainsi notre transformation écologique, sociale et économique, portée par les équipes, les partenaires et les parties prenantes qui nous accompagnent au quotidien.

En devenant société à mission, nous nous engageons collectivement à faire encore plus et mieux, avec exigence, transparence et esprit de coopération. Ce cap nous oblige, mais il nous rassemble aussi, autour d'une vision partagée : mieux habiter la ville de demain.





Résidence étudiante Les Hirondelles - Lyon 3^{ème} | (c) Aurélien Aumond

Notre modèle d'affaires

Au 31 décembre 2024

NOS RESSOURCES

↪ **8 524 logements**

4 219 logements à loyer conventionné (49%)

4 305 logements à loyer libre (51%)

↪ **77 000 m² de bureaux, commerces, équipements publics et privés**

↪ **3900 places de stationnement**

↪ Une **valeur vénale du patrimoine évaluée à 1 325M€** au 31 décembre 2024 (+11% par rapport à la valeur 2023)

↪ **79 M€** de chiffre d'affaires

↪ Une évaluation Standard&Poor's AA-

↪ 140 collaborateurs dont 58 répartis en 5 secteurs sur les résidences du parc



NOS MÉTIERS

- ↪ Louer & vendre
- ↪ Gérer le patrimoine & les copropriétés
- ↪ Aménager
- ↪ Construire

pour

- ↪ Être utile aux **Lyonnais**
- ↪ Être utile au **vivre ensemble**
- ↪ Être utile à l'**équilibre du territoire**
- ↪ Être utile au **lien social**

↪ plus de **26 000 personnes logées sur le parc SACVL** dans 450 adresses dans Lyon intra-muros (soit 172 résidences)



VALEUR CRÉÉE

↪ **1 021 contrats de location** signés par an

↪ **796 logements livrés entre 2020 et 2024** (dont 10% de logements libres) et **702 logements livrés d'ici 2029**

↪ **732 logements étudiants** livrés entre 2021 & 2025

↪ **715 logements livrés** dans le cadre des travaux à la relocation

↪ 275 interventions dans le cadre de la gestion de conflits du voisinage, 692 locataires sensibilisés & 795 rappels à la règle

↪ **79% pour le taux de satisfaction global des locataires** (contre 77% en 2023)



Objectifs RSE de la SACVL

ODD associés

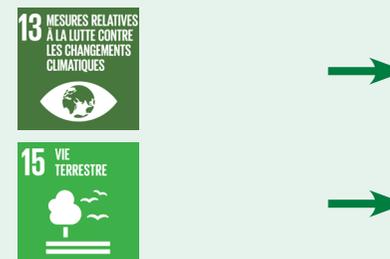
VILLE INCLUSIVE ET VIVANTE

- Développer la mixité dans la ville du 1/4 d'heure
- Renforcer les services aux locataires et les accompagner dans leurs parcours de vie
- Favoriser le lien social, l'inclusion et l'économie sociale et solidaire



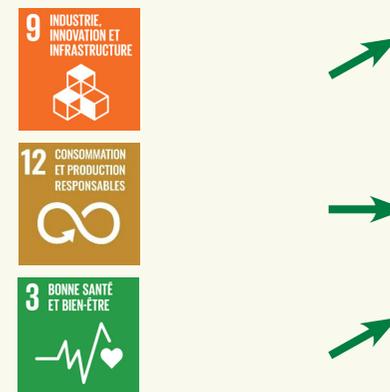
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

- Tendre vers la neutralité carbone
- Instaurer et développer la biodiversité en ville



ÉTHIQUE ET IMPACT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

- Poursuivre la transition numérique au bénéfice de nos clients et salariés
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables
- Développer le bien-être au travail, les compétences et l'employabilité des salariés



Stratégie RSE & ODD

Les **Objectifs de Développement Durable** (ODD) ont été fixés par l'ONU pour répondre aux grands défis mondiaux : lutte contre la pauvreté, changement climatique, inclusion sociale...

En tant qu'acteur du logement, la SACVL a évidemment un rôle important à jouer sur ces sujets. Nous nous sommes donc prêtés à l'exercice de croiser nos engagements RSE avec ces objectifs globaux. Objectif ? montrer que le travail mené au quotidien par les équipes — que ce soit en améliorant le confort des locataires, en réduisant notre impact carbone ou en soutenant les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) — contribue concrètement à construire un avenir plus durable et plus équitable.

Agenda-2030.fr





PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Qualité & performance environnementale des bâtiments,
neutralité carbone



PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

Ville productive et inclusive, relation locataires,
lien social & inclusion



VALORISER LES RESSOURCES

Index d'égalité hommes/femmes,
employabilité de



RISE S HUMAINES

...mes, compétences &
...es salariés

GOUVERNANCE & RELATIONS AUX PARTIES PRENANTES

Transparence sur les objectifs & les résultats, achats responsables, soutien des acteurs de l'ESS



EN 2025 ?

Passage en Société à Mission et déploiement de la nouvelle stratégie RSE

Promouvoir l'équilibre social des territoires



VERS UNE VILLE PRODUCTIVE & INCLUSIVE

L'équilibre social des territoires est un levier essentiel pour renforcer la cohésion sociale et accompagner un développement immobilier durable sur notre parc. Pour cela, il est nécessaire de réduire les inégalités socio-économiques et de garantir à chacun, quel que soit son lieu de vie, un accès équitable aux services essentiels.

Les constats sont clairs : certains territoires cumulent les fragilités, avec des taux de pauvreté, de chômage et d'exclusion préoccupants. Ces déséquilibres s'accompagnent souvent d'un accès limité aux services publics, à l'éducation, à la culture ou aux loisirs, accentuant la fracture sociale. Répondre à ces enjeux nécessite une approche globale et collective. Cela passe par le renforcement des politiques publiques de proximité, la mobilisation des acteurs locaux, notamment à travers le soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et l'accompagnement des

dynamiques associatives. Le logement, sans surprise, demeure un défi central dans un contexte de fortes tensions immobilières, de loyers élevés et de volatilité des coûts énergétiques.

À la SACVL, notre ancrage local nous permet de déployer une réponse intégrée :

→ En proposant des **logements accessibles, avec des loyers volontairement inférieurs aux prix du marché**, notamment sur notre parc non conventionné, pour permettre à de nombreux Lyonnais de continuer à vivre dans Lyon intra-muros

→ En assurant des **logements confortables et économiques**, grâce à une attention particulière portée à la qualité des matériaux et à la conception des bâtiments

→ En développant des **logements éco-efficients**, tant dans nos projets de réhabilitation que dans nos constructions neuves, en optimisant l'usage des ressources et la performance énergétique

→ En générant des retombées concrètes pour l'économie locale, à travers nos investissements confiés majoritairement à des entreprises régionales.

La mixité fonctionnelle et sociale est au cœur de notre stratégie de développement. Elle vise à construire une ville plus inclusive, dynamique et résiliente, en intégrant harmonieusement habitat, commerces, bureaux, équipements publics et diversité sociale. À la SACVL, nous concevons des projets sur mesure, pensés pour répondre aux besoins réels des territoires et de leurs habitants. La preuve par les projets !

LES PROJETS LIVRÉS

→ **RÉSIDENCE SAKHAROV (Lyon 9^{ème})** : réhabilitation thermique de 332 logements, création de 13 logements dont 9 logements inclusifs à destination de seniors

→ **LES HIRONDELLES (Lyon 3^{ème})** : 86 logements étudiants PLS*

→ **L'ATELIER 80 (Lyon 8^{ème})** : construction d'un bâtiment mixte avec 2 niveaux de bureaux, 4 niveaux de logements étudiants (80 studios dont 20 PLS, 7 studios pour personnes à mobilité réduite et 4 colocations de 2 personnes)

→ **LE CÈDRE (Lyon 3^{ème})** : réhabilitation, extension et construction de 6 logements (projet lauréat du prix engagés pour la qualité du logement de demain). L'ensemble des logements seront gérés par Habitat & Humanisme et sont destinés à un public très précaire pour lequel un accompagnement social renforcé est indispensable

→ **RÉSIDENCE CLÉMENCE LORTET (Lyon 8^{ème})** : 19 logements familiaux PLS ; la résidence vient compléter et clôturer l'opération d'aménagement de la parcelle Moulin à Vent, aux côtés de bâtiments livrés en 2022 - FEEL, accession sociale et en 2023 - BASALTE, logements PLS.



27

C'est le nombre de locaux d'activités livrés entre 2025 et 2027



99,77%

C'est le taux de recouvrement des loyers sur l'année 2024



979 k€

C'est le montant des travaux réalisés dans le cadre du maintien à domicile en 2024

*Les logements PLS, financés par le Prêt Locatif Social, sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé

LES TRAVAUX EN COURS

- **RÉSIDENCE GARIBALDI (Lyon 7^{ème})** :
réhabilitation thermique de 67 logements et
surélévation bois de 6 nouveaux logements
- **LES TCHÉCOSLOVAQUES (Lyon 7^{ème})** :
réhabilitation thermique de 98 logements dont 80
logements à conventionner
- **ITEP (Lyon 7^{ème})** : restructuration de l'ITEP*
Maria Dubost et construction d'un immeuble
de 19 logements sociaux *(visuel ci-dessous)*

Projet de l'ITEP - Lyon 7^{ème}



- **LES CULATTES (Lyon 7^{ème})** :
construction de 66 logements dont 23
logements sociaux (16 PLUS et 7 PLAI), 29
places de stationnements, 72 studios étudiants, une
pharmacie, une maison médicale (5 médecins), un
Relais Petite Enfance.
- **AMBROISE PARE (Lyon 8^{ème})** : amélioration du
confort et des performances énergétiques du bâtiment
APL2, réfection des allées, paliers et montées d'escaliers
(parties communes des bâtiments APL1 et APL2).

*Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

Les mises en chantier



Résidence Garibaldi - Lyon 7^{ème}



Les Tchecoslovaques - Lyon 7^{ème}



APL 2 - Lyon 8^{ème}

LES OBJECTIFS 2025-2027

- **511 logements livrés d'ici 2027** (logements conventionnés, non conventionnés et logements étudiants)
- Développement des **projets d'habitat spécifique** : 6 logements pour personnes présentant des troubles autistiques rue Ravat (Lyon 2^{ème}), 9 logements pour personnes senior dans le cadre de la réhabilitation énergétique de la résidence Sakharov (Lyon 9^{ème}), 6 logements pour personnes vulnérables rue Ferdinand Buisson (Lyon 3^{ème}) et 5 logements pour femmes isolées rue Pierre Corneille (Lyon 6^{ème})
- Maintien d'un **niveau de loyer en deçà des loyers de référence** voulus par la Métropole et la Ville

Promouvoir l'équilibre social des territoires



RENFORCER LA RELATION LOCATAIRES

Nous l'avons vu, rompre avec une logique monofonctionnelle dans les projets immobiliers permet de répondre plus efficacement aux défis urbains contemporains, en favorisant la mixité sociale, l'efficacité économique, la qualité de vie et la durabilité des projets. Cela participe également à la création d'environnements plus intégrés, résilients et adaptés aux besoins des habitants. Mais promouvoir une forme d'équilibre social implique également de **sécuriser le parcours résidentiel de nos locataires**.

Cela se traduit par la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les locataires en difficulté, ainsi que par la réalisation des travaux d'entretien nécessaires pour maintenir les logements en bon état. En outre, il convient de répondre de manière plurielle à la demande de logements sur la Ville de Lyon, en offrant des solutions variées : logements

libres, logements sociaux, logements étudiants, ou encore logements réservés aux agents de la Ville.

Au 31 décembre 2024, le nombre de demandeurs de logement social en attente au niveau de la Métropole de Lyon s'élevait à 88 700. Dans ce cadre, notre politique de développement des mutations internes et interbailleurs se poursuit. **Toutefois, le faible taux de rotation des locataires (9,34%* en 2024), couplé à la forte tension du marché immobilier sur le territoire lyonnais, complique la mobilité résidentielle.**

Il est donc impératif de procéder à un **suivi régulier des situations des ménages logés**, afin d'identifier et de favoriser les possibilités de relogement. Ce suivi permet de répondre aux problématiques de sous-occupation, de sur-occupation, ainsi qu'aux évolutions des ressources des ménages. Les équipes de la SACVL s'emploient

*6,39% pour le logement social et 12,29% pour le logement libre

ainsi à proposer des logements situés dans d'autres secteurs géographiques lorsque cela est nécessaire. Ainsi, dans le cadre du volet EOL, **550 locataires ont reçu un courrier pour les inviter à changer de logement en raison notamment de l'inadéquation de leur logement actuel avec leur composition familiale.**

LA COTATION DES DEMANDES DE LOGEMENTS

Lorsqu'un logement social se libère, il n'est pas attribué au hasard. Depuis plus de dix ans, la SACVL utilise un système de cotation pour évaluer les demandes de manière équitable. Ce dispositif repose sur une grille de critères objectifs permettant d'attribuer un nombre de points à chaque dossier. Parmi ces critères figurent notamment l'ancienneté de la demande, la situation du demandeur ou encore les raisons qui motivent la demande (logement trop petit, inadapté à un état de santé ou à un handicap, par exemple).

Lorsqu'un logement est disponible, les demandeurs ayant obtenu le plus de points sont contactés pour une proposition de visite. À partir de 2025, tous les bailleurs sociaux de la Métropole de Lyon appliqueront une grille de cotation commune. Cette réforme vise à renforcer la transparence dans l'attribution des logements sociaux et à encourager les demandeurs à compléter leur dossier avec soin.

875

dossiers de candidature étudiés en Commission d'attribution

197

attributions dont 53 à des publics prioritaires (sans domicile, réfugiés, en foyer, logement insalubre...)

VERS DES LOGEMENTS PLUS ADAPTES

Parce qu'un logement adapté fait partie des conditions indispensables pour continuer à vivre chez soi, et parce que la sécurité reste la première des priorités... Répondre au besoin d'autonomie et au vieillissement des locataires fait partie des enjeux essentiels pour les bailleurs. Nous délivrons une **communication ciblée vers tous les occupants, afin de les inciter à se manifester pour entreprendre les travaux d'autonomie dans leur logement.**

→ Aujourd'hui, les adaptations concernent près de 800 de nos logements, avec une moyenne de 80 à 100 nouvelles demandes par an, le besoin est réel et nous engage.

Les Colocations à Projets Solidaires Kaps permettent à des jeunes de moins de 30 ans de vivre dans une colocation à loyer modéré, dans le parc de la SACVL. Pour cela, ils s'engagent, avec leurs colocataires, à mettre en place des initiatives pour rencontrer les habitants et mener des actions utiles au lien social. Le dispositif est très actif avec la SACVL, avec pas moins de 18 logements dédiés dans 4 résidences en 2023. Un succès au rendez-vous puisque nous n'avons pas pu satisfaire toutes les candidatures de jeunes motivés. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine, encadrés par l'association AFEV. Cette dernière assure la gestion des inscriptions, le choix des participants, ainsi que l'organisation de journées d'échanges pour partager les belles expériences issues du programme Kaps.

Les initiatives sont aussi variées qu'encourageantes :

- Soutien scolaire, aide à la pratique artistique, lien avec les personnes âgées ou plantations (Résidence Albert Laurent à Lyon 8^{ème})
- Jardin partagé, distribution d'invendus du marché, sensibilisation au tri ou atelier lecture (résidences SACVL de la Duchère, Lyon 9^{ème}).

249

seniors ont fait l'objet d'une veille sociale afin de les sensibiliser aux bons gestes à adopter en période de fortes chaleurs, identifier leurs besoins pour les orienter vers des structures adaptées...



COMMUNIQUER, SUIVRE LES INCIDENTS ET LES RÉCLAMATIONS

Comment résoudre de manière pérenne les problèmes d'incivilités affectant la vie quotidienne de nos locataires? Comment mettre en place des méthodes d'intervention progressives alliant prévention et dissuasion? Et surtout, comment proposer des réponses pragmatiques, adaptées aux réalités des situations rencontrées sur le terrain?

Pour répondre à ces enjeux, nous avons décidé de lancer une démarche s'appuyant sur les compétences et la connaissance des collaborateurs de terrain, mieux informés des spécificités de chaque résidence et légitimes pour intervenir.

Le dispositif repose sur le volontariat et une formation préalable d'assermentation des gardiens d'immeuble.

A l'issue d'une formation spécifique suivie de la



délivrance d'un agrément de la Préfecture du Rhône, les gardiens sélectionnés prêtent serment afin d'assurer un rôle de médiation et de prévention. Ils sont ainsi habilités à dresser

des procès-verbaux lorsqu'ils constatent des infractions, après avoir épuisé toutes les voies de conciliation.

Cette initiative est soutenue par les ministères de l'Intérieur et de la Justice, par le biais d'une convention. Chaque procès-verbal donne lieu à une convocation devant le tribunal de Police pouvant aller jusqu'à l'amende pénale.

En agissant en proximité et en pleine légitimité, ces gardiens assermentés permettent de répondre efficacement aux situations problématiques, évitant ainsi leur aggravation. Cette approche, à caractère hautement préventif vise à garantir la tranquillité et la sécurité de nos locataires, tout en préservant le bien-être quotidien et le respect des règles collectives au sein de nos résidences.

FAVORISER LE LIEN SOCIAL & L'INCLUSION

Dans le cadre de notre engagement envers la solidarité et l'accompagnement des personnes en situation de précarité, nous collaborons avec l'association Intermed, qui œuvre auprès des populations vulnérables. L'objectif de cette collaboration est de **faciliter l'accès aux soins et aux services sociaux pour nos locataires les plus fragiles**, notamment dans les domaines de la santé et du social.

Lorsqu'un locataire présente des signes de vulnérabilité psychologique ou sociale, nous mettons en place une rencontre confidentielle afin d'évaluer sa situation. Nous lui expliquons ensuite les dispositifs d'accompagnement disponibles et, avec son consentement, nous sollicitons l'intervention de l'équipe d'Intermed. Cette équipe, composée d'infirmiers, de psychologues et d'autres professionnels du secteur médico-social, a pour mission de rétablir le lien entre le locataire en difficulté et les services de santé et d'aide sociale adéquats, en assurant des soins médicaux et, à terme, une aide à domicile si nécessaire.

Conscients de notre rôle dans la détection et l'orientation des situations de fragilité au sein de nos résidences, cette convention témoigne de notre **engagement à mettre le bien-être et la santé de nos locataires au cœur de nos priorités.**

Préserver l'environnement



RENFORCER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE & ÉNERGÉTIQUE DE NOS CONSTRUCTIONS & RÉNOVATIONS

Dans un contexte d'urgence climatique et de renforcement des exigences réglementaires, la SACVL réaffirme chaque année sa stratégie environnementale. Celle-ci s'appuie à la fois sur des actions techniques concrètes pour améliorer la performance énergétique de son parc, et sur l'implication active des locataires dans la transition écologique.

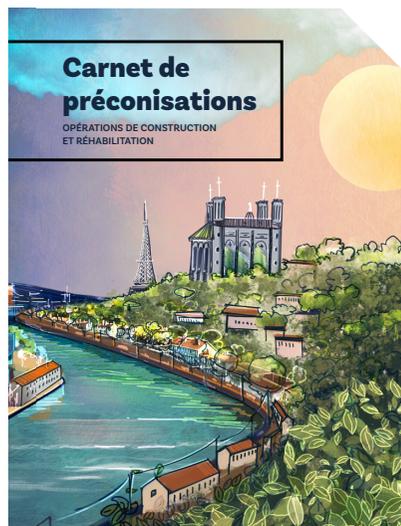
En articulant rénovation du bâti et engagement des locataires, la SACVL construit une approche globale de la transition environnementale. Cette stratégie ancrée dans le quotidien s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable, notamment ceux liés à l'énergie, aux villes durables et à l'action climatique.

Agir sur le patrimoine pour améliorer la performance environnementale

Pour répondre aux exigences environnementales et réglementaires, la SACVL a structuré ses actions autour d'outils techniques et stratégiques, dans un cadre structurant et opérationnel.

→ Création d'un carnet de préconisations techniques

permettant d'assurer la cohérence de nos consultations de maîtrise d'œuvre. Adressé aux maîtres d'œuvre, il a été élaboré pour guider les interventions de réhabilitation, en lien avec nos objectifs de performance énergétique. Cette démarche nous permet d'orienter notre production de logements et nos travaux vers des solutions



SACVL
LA VILLE ÉQUILIBRÉE

plus durable en termes de matériaux et de mode constructif.

Ce cahier des charges comprend entre autres :

- Le solaire : mise en place de dispositifs permettant la production d'énergies renouvelables sur nos programmes neufs ou en réhabilitation.

- L'utilisation de matériaux recyclables dans le cadre des réhabilitations énergétiques de nos bâtiments (limiter les déchets ultimes, utiliser des matériaux isolants recyclables à l'infini participant à l'économie circulaire). Pour exemple, l'isolation en laine de roche : nous avons expérimenté sur la résidence Domaine de l'Étang (1^{ère} expérimentation sur Lyon), la récupération des chutes des isolants par le fabricant pour un recyclage et un réemploi dans leur chaîne de fabrication des isolants située en Auvergne.

- La déminéralisation des sols au profit de végétaux et de sols infiltrant. Des revêtements clairs seront privilégiés au détriment des revêtements sombres qui absorbent la chaleur.

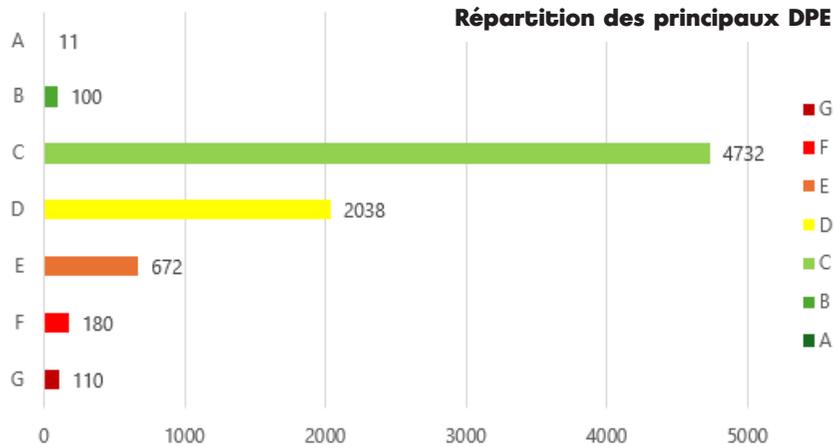
- La récupération des eaux de pluie en toiture pour alimenter un réservoir et irriguer ensuite des plantations.

LES OBJECTIFS 2025-2027

- ⇒ Accélérer le **plan de rénovation énergétique** (339 logements en travaux, 241 logements en études)
- ⇒ Développer les projets d'**agriculture urbaine**
- ⇒ Travailler sur la question du **confort thermique d'été**, quand, en 2050, le parc de la SACVL fera face à 16 ou 17 jours supérieurs à 30°C
- ⇒ Poursuivre le traitement des étiquettes E, F & G
- ⇒ **Individualiser les frais de chauffage**, levier efficace pour responsabiliser les locataires dans leur consommation énergétique et favoriser des comportements plus économes
- ⇒ Réaliser le **bilan carbone** de l'ensemble du parc

→ **Relance du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP)** en y intégrant des objectifs environnementaux précis, notamment la prise en compte des îlots de chaleur urbains et de l'adaptation aux épisodes de canicule.

→ Une **campagne de refonte des DPE** (Diagnostics de Performance Énergétique) a été menée afin de disposer de données actualisées et fiables sur l'état du parc.



L'âge moyen du patrimoine SACVL est de 55 ans, 44% des logements ont été livrés avant 1960, ce qui nécessite une surveillance rapprochée de l'état énergétique de notre parc.

A noter que sa performance globale est plutôt bonne, avec 3,7% des logements à enjeux majeurs à court terme (étiquettes F & G) et 8,6% logements ayant une note E (enjeux à court et moyen terme). 61,7% des logements sont ainsi notés A, B ou C et 26% ont une note D.

→ **Vers la fin des passoires thermiques en 2034** : les réhabilitations énergétiques d'immeubles jouent un rôle clé dans la lutte contre la précarité énergétique. En améliorant l'isolation thermique, en modernisant les systèmes de chauffage et en réduisant les déperditions d'énergie, ces travaux permettent de diminuer significativement les factures d'énergie pour les ménages.

Ils contribuent ainsi à améliorer le confort de vie tout en réduisant les risques sanitaires liés au froid ou à l'humidité. De plus, ces réhabilitations favorisent la transition écologique en réduisant l'empreinte carbone du parc immobilier, tout en créant de l'emploi local dans le secteur du bâtiment. La planification passe donc par la révision du Plan à Moyen Terme (PMT) pour prioriser la réhabilitation des logements classés E, F et G, dans une logique d'amélioration progressive de la performance globale du parc immobilier.

En 2025, la SACVL a fait l'objet d'un contrôle de l'ANCOLS (Agence Nationale de Contrôle du Logement Social), qui a souligné dans son rapport la qualité du travail mené en matière de réhabilitations énergétiques et d'entretien courant du patrimoine. Cette reconnaissance externe vient confirmer la pertinence et la solidité de la stratégie déployée.



Près de 100 000m²

de surface habitable isolée par l'extérieur entre 2014 & 2024, soit l'équivalent de 15 terrains de foot !



Préserver l'environnement



Accompagner les locataires vers une transition écologique partagée

La transition énergétique ne peut se faire sans l'implication des locataires. C'est pourquoi la SACVL développe des actions de sensibilisation et de co-construction autour des enjeux environnementaux. **La transition se fait ainsi avec les habitants, dans une logique de co-responsabilité et de sensibilisation positive.**

Un guide d'économies d'énergie a été diffusé dans le cadre de la réhabilitation énergétique de la résidence Sakharov (Lyon 9^{ème}) pour aider les locataires à adopter des éco-gestes simples et efficaces. Des démarches d'accompagnement individuel ont également été engagées tout au long du chantier (gestion des déchets, consommation de l'eau) ainsi que dans certains ensembles immobiliers, afin de renforcer la compréhension des usages énergétiques. D'une manière générale, chaque journal d'informations diffusés aux

locataires (SACVL Infos) comprend une rubrique Eco-gestes. Dans une logique de lien social et de valorisation de la nature en ville, des jardins partagés voient le jour, tout comme des projets de compostage collectif, développés avec des partenaires associatifs comme Compost'elles (photo ci-contre). Ces initiatives renforcent l'ancrage local tout en favorisant des pratiques durables accessibles à tous, le respect de la biodiversité et l'éducation à l'environnement.



Annie et Frédérique, créatrices de Compost'elles (Résidence le Bastion)

Électricité & Appareils électroniques

L'éclairage
J'ouvre mes volets le jour pour profiter de la lumière naturelle. La nuit, je pense à éteindre les lumières en sortant des pièces.

Les appareils
Si vous devez changer d'électroménager, pensez aux appareils classés A.
Je dégivre régulièrement mon congélateur et mon réfrigérateur pour moins consommer.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Nettoyer régulièrement la poussière sur les ampoules et abat-jour permet d'améliorer le flux lumineux de 40%.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Supprimer les vieilles permet d'économiser jusqu'à 50€/an.

Guide distribué aux locataires de la résidence Sakharov | Lyon 9^{ème}

Les 6 gestes simples et efficaces pour garder votre logement au frais cet été !

Ouvrir les fenêtres la nuit
Pour faire circuler l'air

Fermer les volets et les fenêtres la journée
Pour limiter les apports de chaleur

Utiliser des ventilateurs
Pour brasser l'air et augmenter la sensation de fraîcheur

Étendre du linge mouillé pour faire baisser la température

Limiter l'utilisation d'appareils électriques car ils dégagent de la chaleur

Entretien sa climatisation (si vous en avez)
Attention cependant à ne pas créer de différences de température trop importantes entre l'intérieur et l'extérieur.

(source: Aite 89 et Alec Lyon)

TENDRE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Au-delà de la gestion de son patrimoine et de la sensibilisation des locataires, la SACVL s'engage également à limiter l'empreinte environnementale de son propre fonctionnement. L'exemplarité recherchée passe notamment par l'amélioration de la mobilité professionnelle et des déplacements quotidiens des collaborateurs.

Dans cette optique, un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) a été mis en place, visant à promouvoir des modes de transport plus durables. Des vélos électriques seront désormais mis à disposition pour les petits trajets urbains, favorisant les déplacements doux au sein du territoire lyonnais.

Par ailleurs, la SACVL a renforcé sa flotte de véhicules électriques et assure un suivi régulier de leurs consommations. Les premiers bilans font état d'une baisse significative des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels, illustrant les bénéfices concrets de cette transition vers une mobilité plus responsable.

Ainsi, à fin 2024, le bilan de l'utilisation des **12 voitures électriques** du parc de la SACVL est positif :

➔ 70 094 km parcourus

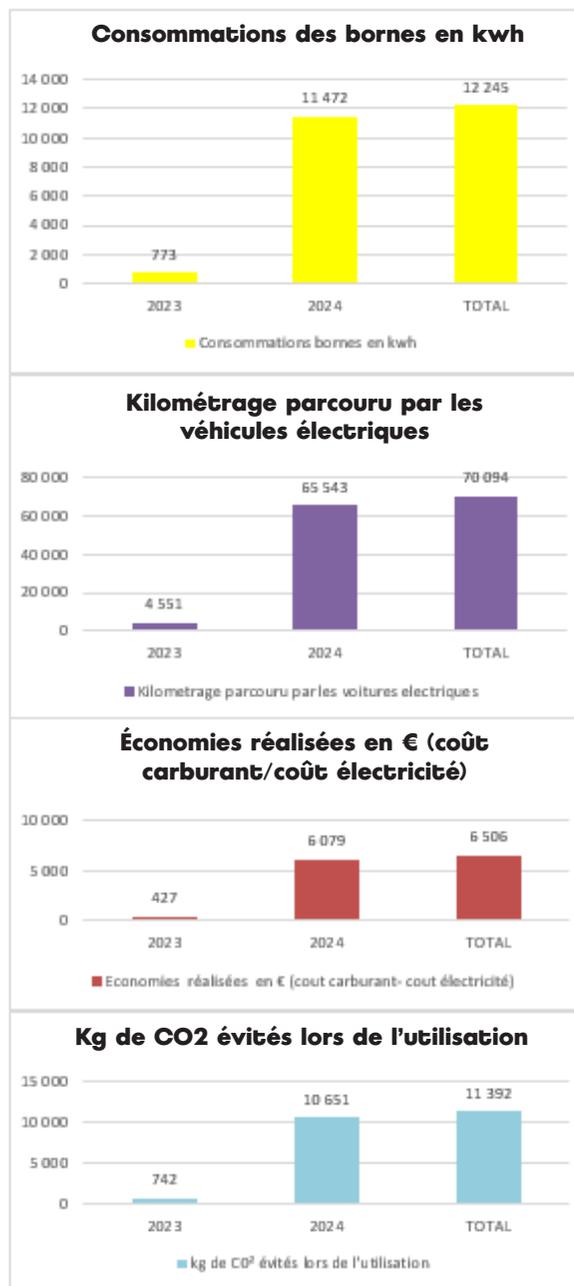
➔ **6 506 € de carburant économisés par rapport à un véhicule thermique** (coût carburant – coût électricité)

➔ **11 tonnes de CO₂ évitées** lors de l'utilisation (par rapport à des véhicules thermiques)

Dans la continuité de ces démarches, la SACVL prévoit de mettre en place en 2025 le **forfait mobilité durable**, permettant de soutenir financièrement les collaborateurs ayant recours à des modes de transport alternatifs tels que le vélo, le covoiturage ou les transports en commun. Cette mesure s'inscrit dans le prolongement du Plan de Mobilité Employeur et vise à encourager encore davantage les pratiques écoresponsables.

Par ailleurs, la SACVL engagera un **bilan carbone global** de l'ensemble de ses activités, afin d'identifier les principaux postes d'émissions et de construire une stratégie de réduction alignée avec les objectifs de neutralité carbone à long terme.

Enfin, de nouvelles actions **en faveur du tri et de la valorisation des déchets** seront mises en œuvre sur les différents sites de la SACVL, en lien avec une politique plus large de gestion responsable des ressources. Deux composteurs ont notamment été installés



dans la salle de pause afin de permettre la valorisation des restes de repas. Des sessions de formation ont été proposées aux salariés volontaires, afin d'assurer une bonne utilisation de ces dispositifs et de renforcer



Session de formation au compost



la dynamique collective autour de ces enjeux environnementaux. Des campagnes de sensibilisation internes viennent accompagner ces initiatives afin de favoriser l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs.

En parallèle, afin d'ancrer les bonnes pratiques environnementales dans le quotidien des salariés, une **rubrique dédiée aux actualités éco-responsables a vu le jour dans le journal interne**. Diffusé six fois par an, chaque édition propose des articles thématiques concrets et accessibles autour d'éco-gestes, avec pour objectif de favoriser des comportements plus responsables, aussi bien au bureau qu'à la maison.

Parmi les sujets abordés :

- ➔ la maîtrise de l'énergie dans le logement,
- ➔ l'usage raisonné des équipements bureautiques (imprimante, photocopieur),
- ➔ le tri des déchets avec un focus sur le papier,
- ➔ le confort d'été et la réduction du recours à la climatisation, la tonte différenciée des espaces verts ou encore les gestes simples pour concilier écologie et économies (produits ménagers, vaisselle à la main vs lave-vaisselle...).

Valoriser les ressources humaines



L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ORGANISATION

Accompagner, impliquer et faire grandir les femmes et les hommes de la SACVL, c'est dans cet esprit que nous envisageons la valorisation des ressources humaines.

Chaque collaborateur, à tous les niveaux de l'organisation, est un acteur clé du succès collectif. Il s'agit de lui offrir un environnement de travail respectueux, solidaire et motivant, tout en soutenant son développement personnel et professionnel.

Cette démarche repose sur trois grands axes : la **reconnaissance, l'inclusion et l'accompagnement, et enfin, la formation et l'employabilité.**

→ Informer, reconnaître et valoriser les collaborateurs

La transparence et la reconnaissance sont des valeurs essentielles dans notre gestion des ressources humaines. Ainsi, chaque salarié reçoit son **Bilan**

Social Individuel (BSI), un document clé qui lui permet de mieux comprendre son parcours au sein de l'entreprise, ainsi que ses droits, avantages et évolutions possibles. Ce document favorise une relation de confiance et une meilleure appropriation des dispositifs internes.

Dans un souci de valorisation du travail et de reconnaissance des parcours, la SACVL organise, plusieurs fois par an, la **cérémonie de remise des médailles du travail**, un moment fort de l'année où l'entreprise souligne l'engagement et la fidélité de ses collaborateurs. Cette initiative est l'occasion de célébrer les années de service et d'excellence de nos salariés.

Nous diffusons également un **journal interne bimestriel, l'Essentiel**, véritable outil de communication interne, qui permet à tous les collaborateurs de suivre les actualités de l'entreprise, de



Remises de médailles du travail, Printemps et Hiver 2024



7/10

C'est la note attribuée à la QVCT ressentie comme bonne voire excellente par la grande majorité



91/100

C'est la note de notre index d'égalité hommes/femmes



315

C'est le nombre de jours cumulés de formations dispensés en 2024

découvrir les projets en cours, et de mieux comprendre les orientations stratégiques de la SACVL. Ce lien régulier participe à la **culture d'entreprise et à l'animation des équipes.**

Enfin, dans une volonté de favoriser les échanges et la convivialité entre les équipes, nous avons créé une **salle de pause commune**, un espace où les salariés peuvent se retrouver pour le café, la pause déjeuner

ou des moments informels. Cet environnement de détente et de partage contribue à renforcer la cohésion et la qualité de vie au travail.

→ Agir pour l'égalité, l'inclusion et le soutien aux fragilités

La SACVL a toujours placé la parité et l'égalité des chances au cœur de sa politique ressources humaines. En 2024, nous avons obtenu un score de **91/100 à l'index d'égalité femmes-hommes**, ce qui atteste de notre engagement à garantir une égalité réelle entre les genres dans les processus de recrutement, de rémunération, et de promotion. Ce résultat est le fruit de notre volonté d'instaurer un environnement de travail inclusif, juste et respectueux.

Nous accordons également une attention particulière aux salariés en situation de fragilité. Ces collaborateurs bénéficient d'un accompagnement personnalisé, qu'il soit d'ordre médical, psychologique ou social. Des solutions spécifiques sont mises en place pour les soutenir et leur permettre de concilier vie professionnelle et difficultés personnelles. En outre, nous assurons une écoute active et un suivi régulier de leurs besoins, afin de garantir leur bien-être au sein de l'organisation.

Dans le cadre de notre

politique d'inclusion, nous avons également recours à la plateforme Jenesuispasuncv, une initiative innovante qui permet de recruter en dehors des critères classiques de sélection. Cette démarche vise à diversifier les profils et à favoriser l'accès à l'emploi pour des personnes qui ne correspondent pas aux standards traditionnels des recruteurs, mais qui possèdent des compétences et des aptitudes essentielles pour l'entreprise.

→ Développer les compétences et l'employabilité

La SACVL met en place un plan de formation ambitieux, visant à développer les compétences et à renforcer l'employabilité de ses salariés. Le but est de leur offrir des perspectives

d'évolution professionnelles, d'enrichir leurs compétences et de les préparer aux enjeux futurs du secteur du logement et de l'urbanisme. Ce plan de formation permet à chaque collaborateur de bénéficier d'une montée en compétences continue, essentielle pour faire face aux évolutions de notre environnement professionnel. Dans un contexte de forte transformation des métiers, cette politique de formation s'inscrit dans un objectif stratégique de fidélisation et d'attractivité. Elle participe à la valorisation du capital humain de l'entreprise et permet de maintenir une agilité organisationnelle, essentielle pour répondre aux défis à venir. L'accompagnement à **la mobilité interne et à l'évolution des carrières** est

également une priorité. Chaque salarié peut ainsi évoluer dans l'entreprise, en fonction de ses aspirations, de ses compétences et des opportunités qui se présentent.

La SACVL s'engage à être un employeur responsable, soucieux du bien-être et du développement de ses collaborateurs. En intégrant des

dispositifs d'information, de reconnaissance, de soutien, ainsi qu'une politique de formation continue et d'inclusion, nous plaçons l'humain au centre de notre stratégie RSE. Cet engagement est une clé de la performance de l'entreprise et de la satisfaction de ses équipes, car un salarié épanoui est un collaborateur productif et engagé.



LES OBJECTIFS 2025-2027

- ➔ Poursuivre la démarche de **mobilité durable** (plan de déplacement, forfait mobilité, décarbonation de la flotte automobile...)
- ➔ **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** : poursuivre le plan d'actions et mettre en place un diagnostic flash annuel
- ➔ Préparer la Directive Européenne sur la transparence des rémunérations
- ➔ Développer l'**employabilité et les compétences des salariés**
- ➔ Poursuivre l'accompagnement des salariés en situation de fragilité avec notamment l'organisation d'un **forum d'action sociale**

Gouvernance responsable et relations aux parties prenantes



La SACVL, en tant que société d'économie mixte, porte une responsabilité qui va au-delà de la simple gestion immobilière. Elle s'engage ainsi pleinement en faveur de l'intérêt général. Cette approche repose sur des valeurs fortes : éthique, innovation sociale, coopération avec les acteurs du territoire, recherche constante de performance responsable...

Sa gouvernance s'appuie sur un dialogue régulier avec une grande diversité de partenaires : collectivités locales, entreprises, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, mais aussi organismes financeurs.

Par ses choix d'achats responsables, sa politique de mécénat, ses projets menés en partenariat et son modèle de financement à impact, la SACVL affirme une vision engagée du logement et du développement urbain. Une vision qui place les besoins des habitants et les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de son action.

→ Soutenir les acteurs de l'ESS et les dynamiques locales

La SACVL affirme son attachement à l'ancrage territorial en soutenant activement les initiatives locales et les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Sa politique de mécénat permet chaque année d'accompagner des projets à forte valeur sociale ou culturelle, portés par des associations œuvrant dans les domaines de la solidarité, du sport ou de l'éducation.

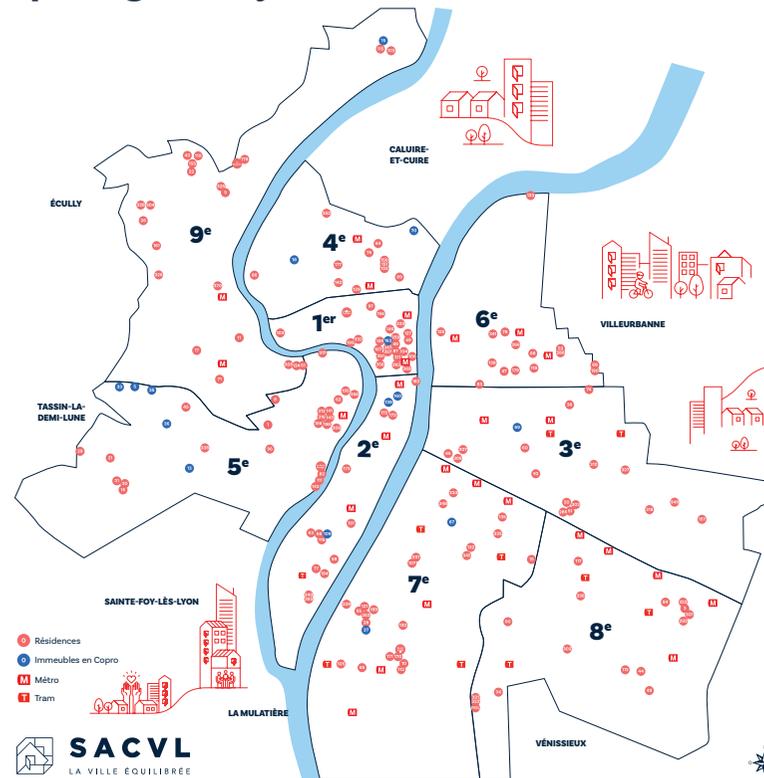
En parallèle, l'entreprise noue des partenariats durables avec des structures de l'ESS, favorisant leur implantation dans ses immeubles ou leur intégration dans ses projets. Cette démarche est complétée par une stratégie de diversification commerciale, visant à accueillir une économie de proximité, inclusive et utile, au bénéfice des habitants et des quartiers.

→ Piloter la performance avec des outils financiers à impact

Depuis 2022, la SACVL s'est dotée de deux prêts à impact

qui conditionnent une partie du financement à la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux. Les indicateurs associés – taux de logements abordables, part des réhabilitations énergétiques, intégration des clauses sociales – font l'objet d'un suivi rigoureux. L'audit indépendant mené en 2024 a souligné le respect de ces engagements, validant la robustesse du pilotage RSE.

Nos résidences, bureaux, commerces, équipements & parkings dans Lyon



Cette démarche traduit la capacité de la SACVL à conjuguer exigence financière et ambition sociale, en alignant ses outils de gestion avec ses valeurs d'intérêt général. Le dernier rapport ESG d'Ethifinance nous a ainsi attribué **la note de 82/100**, nous positionnant 27 points au dessus de la note de référence.

→ Mettre l'achat au service de l'inclusion

La SACVL agit également à travers sa commande publique, en intégrant des critères sociaux (et progressivement environnementaux) dans ses marchés. Le recours systématique aux clauses sociales d'insertion permet de créer des opportunités d'emploi pour des publics éloignés du travail, en lien avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

En 2024, plusieurs opérations de réhabilitation et de construction ont intégré ces clauses, générant **59 684 heures d'insertion sur le territoire (+2% par rapport à 2023)**, réparties entre 7 de nos opérations et des prestations de service d'entretien de

propreté dans les résidences SACVL. Sur les 41 contrats de travail terminés au 31/12/2024, 28 ont débouché sur un CDI, un CDD ou une alternance et 13 sur un emploi de transition. Cette politique d'achats responsables reflète une volonté de faire levier sur l'économie locale pour construire une ville plus inclusive et durable.

→ Innover avec l'adhésion à la Foncière Solidaire et la commercialisation en BRS

Créée le 4 novembre 2019, la Foncière Solidaire du Grand Lyon est le fruit d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Action Logement et la Banque des Territoires. Institués par la loi ALUR de 2014, les Organismes Fonciers Solidaires (OFS) sont des structures à but non lucratif, agréées par l'État. Leur mission : **favoriser une accession durable à la propriété en mettant en œuvre le Bail Réel Solidaire**



Programme Îlot Jardin | Lyon 7^{ème}

(BRS), un dispositif innovant qui dissocie la propriété du foncier de celle du bâti. Concrètement, l'OFS acquiert le terrain et le met à disposition des opérateurs et des acquéreurs via un BRS d'une durée allant de 18 à 99 ans. En échange, une redevance foncière est versée, équivalente à un loyer. Les logements, quant à eux, bénéficient d'une TVA réduite à 5,5 %.

Ce dispositif est exclusivement réservé à l'achat de résidences principales par des ménages dont les revenus ne dépassent pas les plafonds du Prêt Social Location Accession. En cas de revente, un

mécanisme anti-spéculatif s'applique : le BRS est reconduit pour la même durée et la redevance foncière continue à être perçue. La Foncière Solidaire œuvre ainsi pour une production de logements durablement abordables, en réponse à la hausse continue des prix de l'immobilier. Elle permet à des ménages modestes d'accéder à la propriété dans des quartiers ou communes devenus inaccessibles, contribuant ainsi à la mixité sociale et à la cohésion territoriale.

En 2024, la SACVL a rejoint la Foncière Solidaire du Grand Lyon, renforçant son engagement en faveur d'un **habitat accessible**. Cette même année, elle a lancé la commercialisation du programme Îlot Jardin, développé avec Eiffage Construction, dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon.

Ses principales caractéristiques sont :

- 60 logements neufs, du T2 au T5
- Prix compris entre 128 000 € et 319 000 €
- Implantation en cœur d'agglomération
- Tarifs 50 à 60 % inférieurs à ceux de l'accession classique.

Notre engagement dans Lyon 2030 : une transition écologique partagée et ambitieuse

D'ici 2030, nous voulons être un acteur engagé de la transition écologique en mobilisant notre patrimoine, nos pratiques et notre lien avec les locataires pour le climat et la biodiversité.

Nous réduisons notre empreinte carbone via la rénovation durable, les achats responsables et la promotion des mobilités douces. Locataires et salariés sont accompagnés dans cette transition. Pour renforcer la résilience de nos résidences, nous adaptons les espaces : gestion des eaux, îlots de fraîcheur, projets co-construits avec les habitants.

Nous agissons aussi pour la biodiversité avec des diagnostics écologiques et la participation des résidents.

Enfin, les données territoriales guident nos priorités, en lien avec les ressources locales. Avec l'Agora Lyon 2030, nous construisons une ville plus durable et solidaire.

→ Intégrer l'AGORA Lyon 2030

L'AGORA LYON 2030 est un espace de dialogue et de co-



construction créé par la Ville de Lyon en 2022. Elle rassemble une centaine d'acteurs Lyonnais engagés dans la lutte contre le changement climatique, tels que des entreprises, des associations, des institutions et des citoyens. Fédérer les énergies et les initiatives locales pour **atteindre l'objectif ambitieux de neutralité carbone de la ville d'ici 2030**. Nous en faisons partie depuis 2024.

Ses principales missions :

- Co-construction d'un pacte territorial pour le climat qui définira les actions concrètes à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à Lyon
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs engagés dans la transition écologique
- Sensibilisation et à la mobilisation des citoyens lyonnais sur les enjeux du changement climatique et les actions possibles



La SACVL devient Société à Mission



UNE NOUVELLE ÉTAPE : LE PASSAGE EN SOCIÉTÉ À MISSION

Dans le cadre de sa stratégie RSE et en cohérence avec son projet d'entreprise, la SACVL a choisi d'inscrire de manière formelle et transparente ses engagements sociaux et environnementaux au cœur même de ses statuts. Cette évolution s'est concrétisée par le passage en société à mission, une démarche structurante qui affirme une ambition claire : concilier performance économique et intérêt général.

La société à mission

Introduite par la loi PACTE, la qualité de société à mission permet à une entreprise de se doter d'objectifs sociaux et environnementaux et de les inscrire dans ses statuts. Ces objectifs deviennent partie intégrante de sa gouvernance et orientent ses actions au quotidien.

Pour garantir la sincérité et l'efficacité de cette démarche, l'entreprise est tenue de :

- Mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre ses objectifs,
- Mesurer régulièrement ses résultats,
- Se soumettre à un double contrôle : en interne par un comité de mission dédié, et en externe par un organisme tiers indépendant.

Une dynamique participative

Entre février et mai 2024, la SACVL a engagé une large concertation interne à travers l'organisation d'Espaces de Discussion sur le Travail (EDT). Ces ateliers ont rassemblé près de 60 collaborateurs, issus des équipes du siège et du terrain, autour de réflexions sur les fondements, les valeurs et les priorités stratégiques de l'entreprise.

“ Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les acteurs lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain ”

Cette démarche participative visait également à esquisser les contours d'une raison d'être, en résonance avec l'identité, les engagements et l'ambition de la SACVL – et en phase avec les attentes des parties prenantes internes et externes.

En parallèle, une consultation élargie des parties prenantes a été conduite afin d'identifier les attentes clés liées à l'activité de la SACVL et de construire des objectifs concrets, alignés sur les enjeux identifiés.

Une raison d'être collective

Le 27 mai 2024, une journée de restitution a permis de partager les enseignements de cette démarche collaborative avec l'ensemble des collaborateurs. Elle a également marqué l'aboutissement du travail d'écriture de la raison d'être, désormais fondement de notre statut de société à mission (ci-contre).

Une mission, trois grandes priorités

À partir de septembre 2024, les membres du Comité de direction ont engagé la structuration du référentiel de société à mission, document-

cadre fixant les objectifs et les plans d'actions associés. Trois grands axes stratégiques ont été retenus :

→ Développer une offre de logements et de locaux tertiaires abordable et de qualité pour les habitants et les acteurs économiques du territoire ;

→ Poursuivre la transition environnementale, en intégrant les enjeux climatiques et de biodiversité dans toutes les dimensions de notre activité ;



14

C'est le nombre de propositions de raison d'être écrites lors des Espaces de Discussion sur le Travail



29

C'est le nombre de valeurs et de fondations caractéristiques de la SACVL qui a émané des EDT



21

Aspirations formulées par les salariés et les parties prenantes pour les 10 prochaines années

→ **Contribuer à la création de valeur durable pour le territoire et nos parties prenantes**, en développant des partenariats solides et un ancrage local renforcé.

S'engager comme société à mission, c'est affirmer une vision à long terme tout en se dotant d'un cadre évolutif, capable de s'adapter aux défis d'un monde en transformation. C'est une nouvelle étape pour la SACVL, qui renforce ainsi son rôle d'acteur responsable, au service d'un développement urbain équilibré et inclusif.

Dès 2025, les premières actions en lien avec ces objectifs seront mises en œuvre. Un retour sur les résultats obtenus, **les avancées réalisées et les enseignements tirés de cette première année de déploiement sera présenté dans le rapport RSE 2026**, dans un souci de transparence et d'amélioration continue.



“ Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les acteurs Lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain ”

Objectifs statutaires

Développer une offre de logements et de locaux tertiaires abordable et de qualité pour les Lyonnais

Poursuivre la transition environnementale

Contribuer à la création de valeur pour le territoire et nos parties prenantes

Objectifs opérationnels

→ **Maintenir et renforcer la qualité de service**
 → **Garantir la mixité fonctionnelle**
 → **Accompagner le parcours résidentiel de nos locataires**

→ **Poursuivre la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES**
 → **Adapter notre patrimoine au changement climatique**
 → **Intégrer la biodiversité dans tous les projets**

→ **Encourager l'économie sociale et solidaire locale**
 → **Construire et déployer une politique d'achats responsables**
 → **Développer la qualité de vie, les compétences et l'employabilité des collaborateurs**

Plan d'actions & indicateurs de suivi

Plan d'actions & indicateurs de suivi

Plan d'actions & indicateurs de suivi





FRISE DES GRANDES DATES CLÉS



1954

Naissance de la SACVL



Années 50

En pleine pénurie de logements, la SACVL agit pour résorber la crise en luttant contre l'insalubrité



1960-70

Standardisation des logements : la SACVL réalise ses premiers grands ensembles immobiliers



Années 80

La SACVL construit de nombreux logements en diffus, contribuant à la mixité sociale des quartiers



1990

Au service de la mixité fonctionnelle, la SACVL amorce de grands aménagements et des constructions de divers types au sein d'une même résidence



2002

Nouveaux statuts : l'objet de l'entreprise s'élargit à la réalisation de services et équipements communs ou publics, et à toute activité d'intérêt général et toute opération facilitant la mixité (sociale et fonctionnelle)



2011

Nouvelle stratégie pour assurer la pérennité économique, renforcer la qualité de service et l'amélioration du patrimoine, tout en conservant une activité diversifiée



2013-2017

Actions de labellisation et normalisation : label européen Discerno, certification Qualibail, label Habitat Senior Service, ISO 26 000 au titre de sa RSE, notation Standard & Poors



Depuis 2017

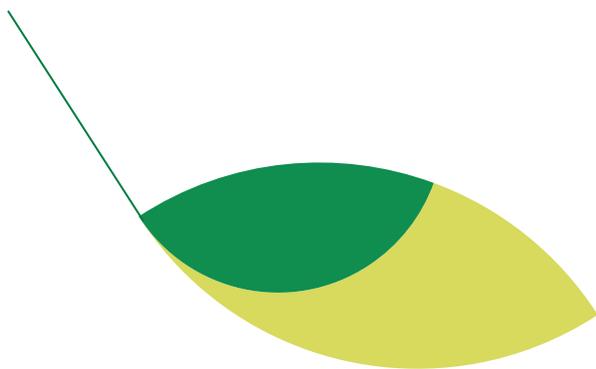
Poursuite des opérations de développement et de réhabilitation énergétique du parc



2024-2025

Passage en Société à Mission

« Construire une ville équilibrée en partenariat avec la collectivité pour répondre aux besoins de tous les acteurs lyonnais, dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux de demain »



SACVL

LA VILLE ÉQUILBRÉE